

CRPE

Toutes les épreuves

(Admissibilité & admission)

Concours L3 – Session 2026

Michèle GUILLEMINOT

Manuelle TAOUSSI

Ouvrage dirigé par Laurence BRUNEL

Sommaire

INTRODUCTION	11
1. Un parcours spécifique pour devenir professeur des écoles	11
2. Quel parcours pour les étudiants déjà engagés dans un Master MEEF ou les titulaires d'un Master?	11
3. Les épreuves du nouveau concours.....	12
Épreuves d'admissibilité	13
Épreuves d'admission.....	14
Épreuves en langue régionale.....	16
4. Synthèse : quatre épreuves pour devenir professeur des écoles.....	18

PARTIE I

Les épreuves d'admissibilité 19

L'écrit : évaluer les connaissances fondamentales et le raisonnement21

Structure et format..... 21

Orientation et critères d'évaluation..... 21

Première épreuve d'admissibilité 23

① Français24

1. Une nouvelle épreuve.....24

Description de l'épreuve..... 24

Le cadrage de l'épreuve..... 24

2. Phase 1 – Étude de la langue : connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques.....27

Présentation et méthodologie de la phase 1..... 27

Une méthodologie à connaître : les manipulations syntaxiques..... 28

QCM d'entraînement : connaissances syntaxiques, grammaticales
et orthographiques 32

3. Phase 2 – Lexique et compréhension lexicale.....	48
Présentation et méthodologie de la phase 2.....	48
À quelles questions faut-il se préparer?	48
QCM d'entraînement : lexique et compréhension lexicale	49
4. Phase 3 – La question de rédaction.....	52
Présentation et méthodologie de la phase 3	52
La maîtrise de la langue : rédiger correctement.....	55
Culture littéraire et culture personnelle.....	60
QCM d'entraînement : littérature et rédaction.....	63
5. Sujets corrigés d'annales 2026	72
Groupe 1	72
Groupe 2.....	77
Groupe 3.....	82
2 Mathématiques.....	88
1. Une épreuve renouvelée	88
2. Méthodologie de l'épreuve.....	88
Lire et organiser son travail.....	88
Résolution mathématique.....	89
Traitement didactique.....	89
Présentation de la copie.....	89
3. Programme et domaines évalués	90
Nombres et calculs	90
Grandeurs et mesures.....	90
Géométrie	90
Organisation et gestion de données, statistiques	91
Logique et résolution de problèmes.....	91
4. Didactique des mathématiques au CRPE.....	91
5. Attentes du jury et erreurs fréquentes	92
6. Le programme de l'épreuve	93
Une cartographie des connaissances essentielles : décrypter le programme.....	93
Un alignement sur les normes nationales	93
Les domaines et compétences mathématiques clés.....	93

7. Connaissances mathématiques	105
Quelques définitions à retenir.....	105
Quelques concepts à connaître.....	107
8. Entraînements	108
QCM : nombres et calculs.....	108
QCM : grandeurs et mesures	111
QCM : résolution de problèmes et raisonnement en mathématiques.....	113
QCM : espace et géométrie	115
QCM : organisation et gestion des données.....	117
QCM : les fonctions en mathématiques.....	119
QCM : algorithme et programmation	122
Exercices : didactique des mathématiques – cycle 1.....	124
Exercices : didactique des mathématiques - cycles 2 et 3.....	127
9. Sujets corrigés d'Annales 2026	130
Groupement 1	130
Groupement 2	140
Groupement 3	150
Seconde épreuve d'admissibilité	159
1 Histoire-géographie et enseignement moral et civique	163
1. Programme.....	163
Compétences travaillées au cycle 4	163
Objectifs généraux	163
Histoire.....	164
Géographie	164
EMC (enseignement moral et civique).....	165
2. Entraînements	165
QRC	165
QCM.....	167
3. Sujets corrigés d'Annales 2026	172
Groupement 1	172
Groupement 2	179
Groupement 3	185

2	Sciences et technologie	189
	1. Programme.....	189
	Organisation générale	189
	Points clés du cycle 4	189
	Physique-chimie	190
	Sciences de la vie et de la Terre (SVT).....	190
	Technologie.....	190
	En bref.....	191
	2. Entraînements	191
	QRC.....	191
	QCM.....	193
	3. Sujets corrigés d'annales 2026	198
	Groupe ment 1	198
	Groupe ment 2	207
	Groupe ment 3	216
3	Arts	222
	1. Programme.....	222
	Présentation	222
	Cycle 1 au cycle 4.....	222
	2. Entraînements	223
	QRC.....	223
	QCM.....	236
	3. Sujets corrigés d'annales 2026	241
	Groupe ment 1	241
	Groupe ment 2	245
	Groupe ment 3	249
4	Langues vivantes	253
	1. Programme.....	253
	Pour l'épreuve écrite d'admissibilité (langues vivantes étrangères – LVE)	253
	Pour l'épreuve orale facultative de langue vivante étrangère :	253
	En résumé.....	253

2. Entraînements	254
Sujets	254
Corrigés	254
3. Sujets corrigés d'annales 2026	256
Groupement 1	256
Corrigé	260
Groupement 2	262
Corrigé	266
Groupement 3	269
Corrigé	272

PARTIE II

Les épreuves d'admission..... 275

Première épreuve d'admission..... 277

1. Présentation	279
2. Conseils	279
3. Critères d'évaluation	280

1 Français.....281

1. Présentation	281
2. Conseils de préparation tout au long de l'année.....	281
Consolider les connaissances disciplinaires	281
Bien connaître les programmes.....	282
S'entraîner à analyser des supports	282
Développer une culture pédagogique	282
S'entraîner à l'oral.....	282
3. Sujets zéro corrigés.....	283
Sujet 1	283
Sujet 2	289

2	Mathématiques.....	294
	1. Présentation	294
	Finalité de l'épreuve.....	294
	Compétences attendues.....	294
	Repères sur le déroulement de l'épreuve	295
	2. Méthodologie	295
	Structurer le propos	295
	Exploiter efficacement le dossier pendant la préparation	296
	Focus sur l'analyse de productions d'élèves	296
	Ce que le jury évalue particulièrement.....	296
	Gestion de l'entretien avec le jury	297
	Références à mobiliser	297
	Exemples de questions possibles du jury.....	298
	Idée directrice à retenir.....	298
	3. Sujets corrigés d'annales 2026	299
	Sujet de Limoge 2026.....	299
	Sujet de Reims 2026	306
	Seconde épreuve d'admission	313
1	Première partie : l'épreuve d'EPS.....	316
	1. Cadre réglementaire et institutionnel de l'EPS.....	316
	Programmes et horaires	316
	Responsabilité du professeur des écoles	317
	Encadrement des activités particulières.....	317
	2. Connaissances scientifiques liées à l'enseignement de l'EPS.....	318
	Développement moteur (psychomotricité).....	321
	Développement cognitif (psychologie cognitive)	321
	Développement affectif et social (psychologie sociale et du développement).....	322
	Développement physiologique.....	323
	Intérêt pour le professeur des écoles.....	323

3. Clarification des objectifs et des enjeux de l'EPS	324
APSA.....	324
Construire une unité d'apprentissage	325
La situation de référence.....	325
4. Exemple d'une séance type en EPS	326
5. Sujets de situations d'enseignement en EPS, justifications pédagogiques/didactiques par cycle et réponse attendue.....	327
Entraînement en ligne	327
Sujet 1.....	327
Sujet 2.....	330
Sujet 3	333
Sujet 4	335
Sujet 5.....	338
Sujet 6	340
Sujet 7	342
6. Exemples d'activités physiques sportives et artistiques (APSA) et spécificités par cycle	345
Champ d'apprentissage 1.....	345
Champ d'apprentissage 2.....	347
Champ d'apprentissage 3.....	349
Champ d'apprentissage 4.....	351
2 Seconde partie : connaissance du système éducatif	354
1. Premier temps : échange avec le jury	354
La présentation du candidat.....	354
Les questions du jury sur la motivation et le parcours du candidat	356
2. Seconde partie : entretien avec le jury	360
L'appréhension des valeurs de la République.....	360
L'aptitude du candidat.....	379
ANNEXES	387
1. L'organisation de l'enseignement public.....	387
2. La charte de la laïcité	388

Introduction

1. Un parcours spécifique pour devenir professeur des écoles

Depuis la session 2026, les concours de recrutements des enseignants (CAPES, CRPE) changent, avec un recrutement à bac + 3 qui ouvre ensuite à deux années de formation professionnalisante en master MEEF. Le concours à bac + 5 continue d'être organisé pendant les deux années de « montée en charge » de la réforme (2026 et 2027), afin de permettre aux étudiants en cours de Master de s'y présenter.

CONSEIL

Téléchargez et lisez le dossier de présentation complet « Réforme de la formation initiale des professeurs : mieux former pour mieux faire réussir nos élèves » pour prendre connaissance des différents aspects des différents changements :
<https://www.education.gouv.fr/mieux-former-pour-mieux-faire-reussir-nos-eleves-reforme-de-la-formation-initiale-des-professeurs-450109>

2. Quel parcours pour les étudiants déjà engagés dans un Master MEEF ou les titulaires d'un Master ?

En 2027, vous pourrez encore candidater aux deux concours (bac + 3 et bac + 5), qui se tiendront à des dates décalées, selon le calendrier suivant (calendrier non officiel, dates données à titre indicatif) :

Automne Inscriptions aux concours M2 Inscription aux concours L3	
Avril : épreuves d'admissibilité du concours bac + 3	Mars : épreuves d'admissibilité du concours bac + 5
Mai-juin : épreuves d'admission du concours bac + 3	Mai : épreuves d'admission du concours bac + 5
Fin juin : publication des résultats	

Introduction

Les lauréats du concours bac + 5 seront nommés comme fonctionnaires stagiaires.

Les lauréats du concours bac + 3 seront répartis selon leur niveau de diplôme :

- les lauréats détenteurs d'une licence :
 - nomination pendant un an comme élève fonctionnaire en M1 avec des stages d'observation,
 - passage en M2 pendant un an (selon la réussite aux examens du M1) avec une nomination comme fonctionnaire stagiaire et une mise en responsabilité équivalent à un mi-temps ;
- les lauréats détenteurs d'un master 1^{re} année : le cursus dépend du parcours universitaire et professionnel antérieur :
 - soit nomination en M1 pendant un an comme élève fonctionnaire, puis en M2 comme les lauréats de L3,
 - soit nomination directement en M2 pendant un an comme fonctionnaire stagiaire avec la responsabilité d'une classe à mi-temps ;
- les lauréats détenteurs d'un master 2^e année : nomination en qualité de stagiaire avec une formation adaptée pendant un an (classement dans le corps des PE avec prise en compte des services antérieurs) avec une responsabilité de classe à hauteur de 50 % ou de 100 % (pour les lauréats d'un master MEEF notamment), selon le parcours antérieur.

3. Les épreuves du nouveau concours

Le concours se déroule toujours en deux étapes : **l'admissibilité et l'admission**. Pour présenter les oraux d'admission, il faut avoir été déclaré admis après les écrits d'admissibilité. La réussite aux écrits puis aux oraux dépend de vos connaissances, compétences et de votre préparation spécifique à ce concours, mais aussi du nombre de postes à pourvoir dans votre académie. Ce dernier est variable d'année en année, car il dépend de la capacité d'accueil dans les INSPÉ (instituts du professorat et de l'éducation), ajustée en fonction des besoins du terrain, dans chaque académie. C'est pour cette raison qu'il y a moins de postes dans certaines académies de province, et que l'Île-de-France recrute beaucoup !

Les épreuves d'admissibilité sont écrites, tandis que celles d'admission sont orales.

Depuis la session 2026, le concours externe bac + 3 est composé de **deux épreuves écrites et de deux épreuves orales**. Pour le concours externe spécial bac + 3, des épreuves en langue régionale viennent s'ajouter dans certaines académies (Bordeaux, Nantes, Corse, Nancy-Metz, Strasbourg, Toulouse, Montpellier, et des académies d'outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et la Polynésie française).

Il est attendu du candidat qu'il maîtrise l'ensemble des connaissances du cycle 4.

Les épreuves écrites et orales prennent appui sur un programme publié sur le site Internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.

Épreuves d'admissibilité

» Première épreuve d'admissibilité (4 heures, coefficient 5)

L'épreuve vise à évaluer les connaissances disciplinaires en français et en mathématiques du candidat.

Elle comporte deux parties indépendantes.

- Français

La première partie de l'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) n'excédant pas cinq cents mots. Elle comporte trois phases :

- une phase consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une phase consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une phase consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un court développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

- Mathématiques

La seconde partie de l'épreuve porte sur les mathématiques. Le sujet est constitué de plusieurs exercices ou problèmes. L'épreuve permet d'apprécier la connaissance des notions du programme et l'aptitude à les mobiliser. Elle sollicite également les capacités de raisonnement et d'expression écrite du candidat.

L'épreuve est notée sur 20, chaque partie compte pour 10 points. Une note égale ou inférieure à 2,5 sur l'une des deux parties est éliminatoire.

» Seconde épreuve d'admissibilité (4 heures, coefficient 3)

L'épreuve porte sur les autres domaines d'enseignement de l'école primaire à l'exception de l'EPS. Elle permet d'apprécier les connaissances du candidat et ses capacités d'analyse et de réflexion en histoire-géographie et enseignement moral et civique, en sciences et technologie, en arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) et en langue vivante.

Le candidat répond à des questions dans trois domaines de son choix parmi les quatre domaines listés ci-dessus ayant trait à des notions inscrites au programme du concours.

Introduction

- **Histoire-géographie et enseignement moral et civique**

Les questions permettent une évaluation de la maîtrise de repères spatiaux, chronologiques et de connaissances fondamentales dans les trois disciplines, et des aptitudes du candidat à répondre aux questions posées en rédigeant de manière claire et argumentée ou à compléter, selon la demande, une carte, un croquis, un schéma, ou une frise chronologique. Les questions sont de natures variées dans leur formulation, et peuvent porter, le cas échéant, sur des documents de natures diverses.

- **Sciences et technologie**

Le candidat devra répondre à plusieurs questions relevant des disciplines physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie. Ces questions pourront s'appuyer sur un ensemble de documents, de natures diverses, et de données à exploiter. Elles viseront à évaluer les connaissances du candidat et ses compétences, notamment celles relatives aux démarches scientifiques et technologiques mises en œuvre dans ces disciplines.

- **Arts**

Au titre d'une session, le programme du concours détermine deux composantes parmi les trois enseignements : arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts. À partir de documents de natures diverses, les questions visent à apprécier la culture générale artistique des candidats, leur capacité à articuler connaissances et réflexion, à analyser l'expérience de la rencontre avec les œuvres.

- **Langue vivante**

La partie langue vivante de l'épreuve vise à apprécier les connaissances et les compétences du candidat au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). À partir de documents, de natures diverses, ancrés dans la culture de l'aire linguistique concernée, des questions de compréhension sont posées et le candidat est invité à construire un texte de 120 mots environ. Langues : allemand, anglais, espagnol, italien au choix du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuves d'admission

» Première épreuve d'admission (1 heure de préparation, 1 heure devant le jury avec un exposé de 20 minutes puis 40 minutes d'échange, coefficient 5)

L'épreuve consiste en un exposé suivi d'un échange avec le jury.

- **L'exposé**

Il porte sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion en français ou en mathématiques, s'appuyant sur un ou plusieurs documents fournis par le jury.

- **L'échange**

Il permet au jury de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles à la suite de l'exposé et peut porter sur les connaissances disciplinaires connexes à la notion objet de l'exposé.

Les candidats choisissent au moment de l'inscription au concours le domaine d'enseignement faisant l'objet de l'exposé et des échanges : français ou mathématiques.

L'épreuve vise à apprécier la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral, à construire un raisonnement et à interagir avec le jury.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

► **Seconde épreuve d'admission (55 minutes, coefficient 3)**

L'épreuve comporte deux parties.

- **Première partie**

- Préparation : 10 minutes.

- Épreuve de 20 minutes dont 8 minutes maximum d'exposé suivi d'un échange avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie d'épreuve.

La première partie (20 minutes) est consacrée à **l'éducation physique et sportive**.

Cette épreuve permet d'apprécier les connaissances du candidat dans le champ des activités physiques sportives et artistiques supports de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école et au collège et sur le développement moteur et psychologique de l'enfant. Cette épreuve mobilise également les capacités d'analyse et de réflexion du candidat.

Ces connaissances relèvent de trois domaines :

- la **culture sportive** (les techniques, les tactiques, les règlements, les sciences et technologies appliquées à la pratique des activités physiques, sportives et artistiques) ;
- la **culture corporelle** (les effets de la pratique physique sur son état de bien-être et de santé, les indicateurs de l'effort, la sécurité) ;
- la **culture citoyenne** (la coopération et le respect des règles collectives dans la pratique des activités physiques sportives et artistiques).

Le jury propose deux questions relevant de domaines différents au candidat qui choisit d'en traiter une seule. Chaque question porte sur un des trois domaines de connaissances (culture sportive, culture corporelle ou culture citoyenne).

Le niveau de connaissances exigible correspond aux attendus des programmes de l'enseignement commun en EPS pour le cycle 4.

Introduction

- **Seconde partie**

La seconde partie de l'épreuve (**35 minutes**) est consacrée à un entretien avec le jury. Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation, d'une durée de 5 minutes, par le candidat de sa motivation et des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes. L'épreuve se poursuit, pendant 20 minutes, par un entretien avec le jury.

L'échange, qui suit la présentation du candidat, et l'entretien en tant que tel s'organisent, au travers de questionnements divers (dont une mise en situation), en deux temps : l'un porte sur l'appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité, afin de vérifier la capacité du candidat à les transmettre et les incarner ; l'autre porte sur l'aptitude du candidat à :

- se projeter dans le métier de professeur ;
- transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ;
- comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique ;
- appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

L'épreuve est notée sur 20. La première partie de l'épreuve compte pour 8 points, la seconde partie de l'épreuve compte pour 12 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Épreuves en langue régionale

Les épreuves en langue régionale constituent la troisième épreuve d'admissibilité et la troisième épreuve d'admission des concours qui la proposent.

» **Troisième épreuve d'admissibilité (2 h 40 min, coefficient 4)**

L'épreuve comporte deux parties :

- une partie consistant en un commentaire dans l'une des langues régionales prévues (basque, corse, breton, catalan, créole, occitan-langue d'oc, langues régionales d'Alsace et des pays mosellans) d'un texte en langue régionale ;
- une traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.

L'épreuve est notée sur 20. Une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

» Troisième épreuve d'admission (3 heures de préparation, 30 minutes de passation, coefficient 3)

L'épreuve porte sur la langue régionale choisie par le candidat à l'inscription.

L'épreuve prend la forme d'un exposé suivi d'un échange avec le jury qui consiste, à partir d'un dossier constitué de divers documents, à présenter de manière organisée les principaux enjeux d'un sujet.

Le dossier est constitué de quatre documents en langue régionale (un document audio ou vidéo ne dépassant pas cinq minutes, un ou deux textes, un ou deux documents iconographiques) prenant appui sur le programme du concours.

L'épreuve se compose de deux parties :

- la première partie de l'épreuve est en langue régionale. Le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo, puis en explicite les liens avec les autres documents du dossier. Cet exposé est suivi d'un échange avec le jury ;
- la seconde partie de l'épreuve est en langue française. Le candidat explicite l'intérêt culturel et la portée interculturelle du dossier. Cet exposé est suivi d'un échange permettant au jury de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles.

L'épreuve vise à apprécier la qualité de la langue employée dans les deux parties de l'épreuve. Elle vise également à évaluer la capacité du candidat à structurer son propos, à analyser de manière organisée des documents de nature variée, à en présenter les principaux enjeux de sens dans le cadre d'un oral en continu, puis en interaction avec le jury.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

4. Synthèse : quatre épreuves pour devenir professeur des écoles

Épreuve	Note	Durée	Coefficient
Épreuves d'admissibilité (écrites)			
Français et mathématiques	Deux notes sur 10. Une note inférieure à 2,5 sur 10 dans l'une des deux parties est éliminatoire.	4 heures	5
3 domaines parmi : • histoire-géographie et enseignement moral et civique ; • sciences et technologie ; • arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) ; • langue vivante.	Une note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire.	4 heures	3
Épreuves d'admission (orales)			
Français ou mathématiques, au choix du candidat. Le choix de la discipline se fait au moment de l'inscription.	La note de 0 sur 20 est éliminatoire.	1 heure devant le jury avec un exposé de 20 minutes puis 40 minutes d'échange	5
Première partie : EPS. Deuxième partie : entretien.	La première partie de l'épreuve compte pour 8 points, la seconde partie de l'épreuve compte pour 12 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.	20 minutes : exposé et échange en EPS 35 minutes : entretien	3

PARTIE I

Les épreuves d'admissibilité



Première épreuve
d'admissibilité

Durée : 4 heures

Coefficient : 5

Seconde épreuve
d'admissibilité

Durée : 4 heures

Coefficient : 3

Première épreuve d'admissibilité 23

① Français..... 24

① Mathématiques..... 88

Seconde épreuve d'admissibilité 159

① Histoire-géographie et enseignement moral
et civique..... 163

② Sciences et technologie..... 189

③ Arts..... 222

④ Langues vivantes 253

L'écrit : évaluer les connaissances fondamentales et le raisonnement

Structure et format

Une épreuve combinée de français et de mathématiques constitue l'une des deux épreuves écrites d'admissibilité.

Cette première épreuve d'admissibilité a une durée totale de 4 heures et est affectée d'un coefficient 5. La section de mathématiques est notée sur 10 points sur un total de 20 points pour l'ensemble de l'épreuve. Une note égale ou inférieure à 2,5 à la section de mathématiques entraînera l'élimination du concours. Cette note éliminatoire s'applique à l'épreuve combinée notée sur 20 points.

La section de mathématiques comprend plusieurs exercices ou problèmes, une caractéristique commune aux deux voies d'accès. L'épreuve évalue la connaissance des concepts inclus dans le programme et la capacité à les appliquer, un objectif primordial de l'évaluation en mathématiques. Elle évalue également les compétences en raisonnement et en expression écrite, des aptitudes essentielles pour réussir.

Orientation et critères d'évaluation

L'accent est mis sur la maîtrise des connaissances fondamentales, un aspect clé du CRPE réformé. L'évaluation porte sur :

- les compétences en calcul ;
- le raisonnement logique ;
- les capacités de résolution de problèmes.

La rigueur et la maîtrise des concepts fondamentaux sont essentielles pour réussir. L'évaluation porte également sur la capacité à mobiliser les connaissances du programme, et sur le raisonnement et la communication écrite, l'aptitude à articuler la pensée mathématique de manière claire et structurée étant cruciale pour obtenir de bons résultats.

Première épreuve d'admissibilité

1 Français

1. Une nouvelle épreuve

Description de l'épreuve

La partie « français » de l'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) n'excédant pas cinq cents mots. Elle comporte trois phases :

- une phase consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une phase consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une phase consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un court développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

Le cadrage de l'épreuve

Il est attendu du candidat qu'il maîtrise l'ensemble des connaissances du cycle 4. Les épreuves écrites et orales prennent appui sur un programme publié sur le site Internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.

Une bonne base de travail, pour les rappels de cours et une bonne appropriation de la terminologie actuelle en étude de la langue, est la *Grammaire du français - Terminologie grammaticale*, ouvrage disponible en téléchargement sur le site ministériel Éduscol. Élaborée par Philippe Monneret, professeur de linguistique à la faculté de lettres de Sorbonne-Université, et Fabrice Poli, inspecteur général de l'Éducation nationale, des Sports et de la Recherche, la *Terminologie grammaticale* constitue une ressource pour la formation initiale des professeurs qui pourront grâce à elle développer ou consolider leurs connaissances grammaticales. Organisé en deux niveaux qui favorisent l'approfondissement progressif des apprentissages, l'ouvrage s'attache à associer précision et souci de clarté. Il recourt aux désignations les plus usuelles pour favoriser la compréhension par tous des termes grammaticaux. Dans le prolongement de l'étude des notions, il propose par ailleurs des points d'explication sur l'histoire de la langue, qui permettent à chacun de mieux comprendre l'évolution des phénomènes linguistiques. Les connaissances et compétences prescrites dans les programmes scolaires doivent être suffisamment maîtrisées pour permettre le recul nécessaire à les enseigner de manière réfléchie.

Nous reproduisons ci-dessous le programme correspondant aux parties « Étude de la langue » et « Lexique » des programmes de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (*BOEN* spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

L'étude de la langue au cycle 4

I – Présentation générale

Si l'étude de la littérature constitue le cœur de l'enseignement du français au lycée, le travail sur la langue doit y retrouver une place fondamentale, comme c'est le cas au collège, car c'est de la maîtrise de la langue que dépendent à la fois l'accès des élèves aux textes du patrimoine littéraire et leur capacité à s'exprimer avec justesse à l'écrit et à l'oral.

Le développement de cette maîtrise recouvre donc deux aspects complémentaires :

- l'amélioration de la compréhension et de l'expression écrites et orales [compétences langagières]. Il s'agit d'un travail qui permet [...] d'enrichir son lexique, de structurer sa pensée par le mot le plus juste, de percevoir la nuance d'une formule chez un auteur, d'en proposer une reformulation, d'appréhender et de manipuler la structure syntaxique d'une phrase, de s'approprier le fonctionnement et les nuances de sa langue ;
- l'acquisition d'un vocabulaire technique permettant de décrire le fonctionnement de la langue et des discours, en particulier le discours littéraire (connaissances linguistiques) et d'accéder à l'implicite. Ces connaissances linguistiques portent sur les classes grammaticales, les différents rapports qui s'établissent entre les mots au sein de la phrase et du texte, ainsi que sur les notions relatives au fonctionnement du discours littéraire. Elles sont adossées à des termes (métaphore, adjectif, subordination, focalisation, assonance, etc.) dont elles proposent des définitions.

Les compétences de compréhension et d'expression et les connaissances linguistiques sont complémentaires ; elles se nourrissent et s'éclairent mutuellement : une connaissance des principes de l'orthographe, de la grammaire et de la conjugaison rend l'expression plus sûre et, inversement, la possession d'un vaste vocabulaire ou l'aisance à bâtir des phrases sont renforcées par le regard réflexif que la grammaire porte sur les discours.

L'étude de la grammaire n'est pas une fin en soi. Le travail de l'expression écrite et orale s'affranchit du recours systématique au métalangage grammatical. Il est en effet essentiel d'identifier pour le travail d'expression des situations concrètes et des objectifs dont la signification est clairement perçue par les élèves.

II – Étude de la langue : objets d'étude

Grammaire

[...] La description linguistique pouvant opérer sur de multiples plans (sémantique, syntaxe, pragmatique, etc.) et sur plusieurs échelles (mot, phrase, texte, etc.), on aborde ainsi progressivement la complexité de la langue. Ce surcroît d'attention porte au lycée sur les points suivants :

- *Les accords dans le groupe nominal et entre le sujet et le verbe (classe de seconde)*

Cette question d'orthographe grammaticale reprend de manière synthétique les règles d'accord abordées depuis le cycle 2, notamment celles entre le sujet et le verbe. Elle offre en outre l'occasion de consolider la connaissance des classes lexicales et des fonctions syntaxiques dans la phrase simple.

- ***Le verbe : valeurs temporelles, aspectuelles, modales; concordance des temps (classe de seconde)***

Jusqu'au cycle 4, le verbe fait l'objet d'une approche principalement morphologique et sémantique; parvenus au lycée, les élèves doivent donc être capables d'identifier une forme verbale. On peut insister sur les phénomènes de concordance, sur le rôle des temps dans la structuration des récits ou dans la modalisation du propos.

- ***Les relations au sein de la phrase complexe (classe de seconde)***

L'analyse syntaxique de la phrase complexe, déjà abordée au cycle 4, doit être consolidée et complétée : l'étude des rapports entre les propositions (juxtaposition, coordination, subordination) qui a été menée au collège s'enrichit d'une étude sémantique de ces rapports permettant de rendre compte avec précision de l'interprétation des textes.

- ***La syntaxe des propositions subordonnées relatives (classe de seconde)***

On s'attache à revoir les subordonnées dont la syntaxe et la relation avec la proposition principale peuvent être source de difficultés. On travaille en priorité la compréhension de la structure des relatives (notamment celles qui sont introduites par *dont*, *auquel*, *duquel*, etc.), en insistant, par exemple, sur ce qui les distingue des subordonnées conjonctives.

- ***Les subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels (classe de première)***

Le professeur rappelle aux élèves les subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels de cause, de conséquence, de but, de condition et de concession, ainsi que les outils grammaticaux qui permettent leur construction, y compris les plus rares et complexes : ces subordonnées sont en effet essentielles dans l'argumentation, en lecture comme dans l'expression. Pour les besoins du travail de l'expression écrite et orale, on rapproche systématiquement les subordonnées d'autres moyens linguistiques permettant d'exprimer les mêmes relations logiques ou situationnelles (connecteurs, groupes prépositionnels, etc.), et on explique les nuances des emplois argumentatifs de ces structures.

- ***L'interrogation : syntaxe, sémantique et pragmatique (classe de première)***

On peut présenter les différentes formes de phrase interrogative associées au niveau de langue (ou registre) mais on vise à éclairer surtout les distinctions entre l'interrogation directe et les interrogatives indirectes (ou enchâssées), souvent peu maîtrisées dans les productions écrites et orales. On peut étudier plus précisément la syntaxe de la phrase interrogative (nature et fonction du mot interrogatif, notamment).

Expression écrite et orale

Sans constituer à proprement parler des objets d'étude à traiter dans un temps qui leur soit dédié, les éléments présentés ci-dessous sont des axes autour desquels peuvent s'organiser tout au long de l'année les activités des élèves. Il peut s'agir tout d'abord de relations logiques fondamentales, qui se rencontrent dans la plupart des discours construits :

- l'expression de la condition ;
- l'expression de la cause, de la conséquence et du but ;
- l'expression de la comparaison ;
- l'expression de l'opposition et de la concession.

Il peut s'agir également de compétences plus générales relevant de la communication, qui mettent en jeu tant le lexique que la syntaxe ou la structuration du texte :

- adapter son expression aux différentes situations de communication ;
- organiser le développement logique d'un propos ;
- reformuler et synthétiser un propos ;
- discuter et réfuter une opinion ;
- exprimer et nuancer une opinion.

Le travail des connaissances linguistiques et celui des compétences de compréhension et d'expression étant complémentaires, il est judicieux de consacrer un moment avec les élèves à identifier et décrire les caractéristiques grammaticales des éléments qu'ils ont acquis au cours des activités d'expression écrite et orale. Par exemple, une attention portée aux subordonnées trouverait sa place au terme d'un travail sur les relations logiques, ou bien une observation des formes de reprise, notamment pronominales, conclurait utilement un travail sur l'organisation du paragraphe et du texte.

Ces éléments de cadrage et les exemples de sujet communiqués par le ministère de l'Éducation nationale vont nous servir de base de travail. Dans cet ouvrage synthétique, nous proposons de vous guider à travers les trois parties de l'épreuve en vous donnant accès à des rappels de connaissances et en développant des entraînements sur les sujets possibles.

2. Phase 1 – Étude de la langue : connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques

Présentation et méthodologie de la phase 1

La lecture des rapports de jury est fondamentale pour le candidat à un concours comme le CRPE. Ils sont disponibles, pour chaque académie qui en a rédigé un, sur « devenirenseignant.gouv.fr ». Même si le concours à bac +3 est nouveau, les constats et conseils formulés dans les rapports des années précédentes vous éclaireront et vous éviteront bien des erreurs – d'approche, de méthode et de formulation.

Voici ce que l'on peut lire dans l'un de ces « rapports de jury » concernant les questions d'étude de la langue :

« Pour réussir cette partie, les candidats doivent avoir une perception très claire des fondamentaux de la grammaire (les classes grammaticales des mots et groupes de mots, le groupe nominal, le groupe verbal, le mot et sa formation), penser le système de la langue (relations, manipulations) et éviter de vouloir seulement absorber une terminologie. Ils doivent également expliquer l'effet produit et ne pas se contenter d'une reformulation.

Les épreuves d'admissibilité

On ne peut se satisfaire ici de souvenirs scolaires approximatifs. Il apparaît que cette partie de l'épreuve peut valoriser un candidat capable de faire preuve de précision et de rigueur dans l'analyse de la langue, qualités attendues d'un futur professeur des écoles. Il semble donc important que les candidats procèdent à des révisions plus systématiques du système verbal et syntaxique. Un entraînement régulier aux exercices proposés (analyse des formes verbales, analyse syntaxique sur de courts extraits, exercices de transposition du discours...) leur permettra d'acquérir rapidement de bons réflexes et de progresser considérablement ».

Cette partie de l'épreuve requiert à parts égales des connaissances très précises du système de la langue française et la maîtrise d'une démarche, d'une réflexion sur la langue. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, identifier, par exemple, la nature et la fonction d'un groupe de mots, ça n'est pas lui apposer une étiquette (qui pourrait ne pas être la bonne), mais réfléchir sur la place et le rôle de ce groupe de mots dans une phrase, et en déduire ses caractéristiques : ce groupe de mots est-il essentiel à la construction de la phrase ou est-il effaçable ? Ce groupe de mots apporte-t-il un complément de sens à la phrase ou une information essentielle, liée au verbe, notamment ?

C'est ce questionnement qui permet de savoir, par exemple, si l'on a affaire à un groupe dans la dépendance du verbe (donc essentiel au verbe : son sujet, ses compléments) ou portant sur toute la phrase. Ce questionnement se nomme l'observation réfléchie de la langue, et il s'appuie sur quelques opérations ou « manipulations syntaxiques » qui l'apparentent à une batterie de tests que l'on peut faire subir à un mot/un groupe de mots, pour voir ses réactions. Nous prenons le temps de vous indiquer quels sont ces tests parce que, faisant partie des compétences à acquérir par les élèves dès le cycle 3 (programmes scolaires des cycles 3 et 4), ce sont aussi les modalités de travail que vous devrez mettre en œuvre dans toute leçon d'oral (épreuve orale d'admissibilité) portant sur l'étude de la langue. Ils font partie de la démarche inductive préconisée dans les programmes scolaires.

Une méthodologie à connaître : les manipulations syntaxiques

Les études linguistiques ont mis à notre disposition des techniques d'observation des faits de langue, semblables à la démarche expérimentale du chercheur en sciences. Ces outils permettent d'explorer les faits et objets grammaticaux en manipulant la phrase, les groupes de mots et les mots dans la phrase :

- effectuer en lecture et activité d'écriture des déplacements, des remplacements, des expansions, des réductions ;
- en réalisant à bon escient différentes expansions du nom (adjectifs qualificatifs, propositions relatives, compléments du nom) ;
- en ajoutant ou en enlevant des compléments de phrases ;
- faire la différence entre les classes de mots et les fonctions.

ATTENTION !

La présentation qui suit est à connaître, car elle préconise la démarche à mettre en œuvre à l'exclusion de toute autre.

Les questions syntaxiques, de type « qui est-ce qui ? » pour trouver le sujet ou « quoi ? » pour déterminer le COD sont désormais à bannir. Non seulement elles correspondent à une vision de la grammaire aujourd'hui obsolète, la grammaire sémantique, mais elles conduisent souvent à des analyses erronées qu'une simple observation permettrait d'éviter.

Par exemple : « Pierre a développé *une grande rigueur* dans son métier et maintenant, il est *un artisan réputé*. »

Les deux groupes en italiques répondent parfaitement à la question « quoi ? » et pourtant...

« *une grande rigueur* » est COD du verbe « développer »

alors que

« *un artisan réputé* » est attribut du sujet « il ».

La préparation doit permettre au candidat de mettre en fiches la grammaire de base (définitions, cartes mentales, tableaux...). Chaque catégorie de mot et chaque fonction doit faire l'objet d'une fiche où figurera :

- une introduction : définition de la notion ; moyens pour la reconnaître (quels tests appliquer, quelles manipulations syntaxiques effectuer ?) ;
- un ou plusieurs classements possibles ;
- les points de vigilance à adopter (les pièges à éviter).

Les manipulations syntaxiques essentielles permettent ainsi d'identifier et de délimiter des groupes syntaxiques. Trois propriétés permettent de déterminer si une séquence de mots constitue ou non un groupe syntaxique : la possibilité de **lui substituer un seul mot**, de **l'effacer** dans son entier ou de **la déplacer** tout entière.

» Le déplacement

Il permet de vérifier la cohésion d'un groupe et son degré d'autonomie dans la phrase. On l'emploie pour identifier les différents types de compléments, notamment pour différencier le complément essentiel du verbe d'un complément (facultatif) de la phrase.

Exemple 1 : Il prend *tes livres* → *Tes livres*, il **les** prend.

Le déplacement du groupe « tes livres » entraîne nécessairement une reprise pronominale dans le groupe verbal. Ce phénomène prouve que le groupe nominal « tes livres », à sa place initiale, occupait une fonction essentielle par rapport au verbe.

Ce groupe, non autonome, est complément essentiel du verbe.

Exemple 2 : Il prend tes livres *à la bibliothèque* → *À la bibliothèque*, il prend tes livres. Placer « à la bibliothèque » en tête de phrase n'entraîne aucune modification syntaxique, en particulier aucune reprise pronominale, ce qui signifie que ce groupe est autonome. C'est un complément facultatif, qui a une incidence sur la phrase entière.

» La substitution

Elle permet :

- de délimiter la séquence de mots formant un groupe : par exemple, la substitution permet dans le cas suivant de déterminer quelle séquence de mots constitue le groupe nominal.

Le beau caniche noir de la voisine, soigneusement toiletté et peigné, le poil taillé en pompons, a remporté le concours de beauté.

[Le beau caniche noir de la voisine, soigneusement toiletté et peigné, le poil taillé en pompons] = Il a remporté le concours de beauté.

Le groupe signalé entre crochets pouvant être remplacé par le seul pronom *il*, constitue un groupe nominal cohérent dont nous avons trouvé les limites ;

- de faire apparaître des classes de mots et de montrer leur équivalence.

Il mange beaucoup de bonbons. → Il mange **des/plusieurs/cinquante** bonbons.

La substitution de « beaucoup de » par « des »... permet de l'assimiler à la catégorie des déterminants. « Beaucoup de » est un déterminant indéfini qui marque **sémantiquement** (du point de vue du sens, mais pas de la forme) le pluriel.

» L'effacement

Il vise à montrer le caractère facultatif d'un groupe syntaxique ou d'un mot. Le critère à prendre en compte est que cet effacement n'entraîne pas l'agrammaticalité de la phrase (c'est-à-dire que la phrase reste correcte, acceptable malgré cet effacement).

» D'autres manipulations

- **L'encadrement par la structure clivée** *c'est... que* met en évidence le sujet ; l'encadrement du verbe par la négation corrélatrice *ne... pas* permet de repérer celui-ci.
- **La transformation passive** permet d'identifier une fonction grammaticale : transposer une phrase de la forme active à la forme passive conduit à identifier l'élément qui occupe la fonction grammaticale de sujet du verbe : *Les balayeurs nettoient la place* → *La place est nettoyée par les balayeurs*. Transformer une phrase affirmative à la forme négative met en exergue le verbe dans la phrase : *Le cheval court vite* → *Le cheval ne court pas vite*.
- **L'expansion et la réduction** : l'expansion permet de faire apparaître les différentes expansions possibles dans un groupe syntaxique, que ce soit le groupe nominal ou le groupe verbal.
- *[Le chien] aboie.*
- *[Le gros chien] aboie.*
- *[Le gros chien hargneux] aboie.*
- *[Le gros chien hargneux de la concierge] aboie.*

Première épreuve d'admissibilité – Français

- [Le gros chien hargneux de la concierge de mon immeuble] aboie.
- À l'inverse, la réduction permet, en retirant les expansions dans un groupe, de retrouver le noyau, le centre du groupe.

» Classer des faits linguistiques

En grammaire, une question fréquente consiste à classer des phénomènes grammaticaux, en s'appuyant sur des extraits du ou des texte(s) qui servent de support au texte à rédiger. Il s'agit donc de s'intéresser à des faits de langue dans des emplois réels, qui peuvent s'écarter des faits décrits dans une grammaire. Car réfléchir à la grammaire « sur texte » demande de s'interroger davantage que sur des exercices, parce que les phénomènes sont nécessairement plus complexes.

À partir du classement ou de l'identification des faits en question (nature, fonction des mots), il peut vous être demandé d'analyser, de commenter. Il faut alors naviguer entre votre connaissance de la grammaire et ce que les occurrences du texte semblent présenter d'intéressant pour trouver un commentaire pertinent.

Le correcteur attend un classement **apparent** des faits concernés. La forme de ce classement est libre, mais la mise en page doit clairement signifier quels sont les choix qui ont prévalu au classement (mise en page claire, catégories de classement précises). Il peut s'agir d'un tableau ou d'un plan hiérarchisé. En aucun cas le correcteur ne peut se satisfaire d'un relevé au fil du texte d'occurrences qui seraient ensuite commentées : c'est au candidat de faire l'effort de classer les faits, non au correcteur de s'adapter à une présentation peu rigoureuse.

Il attend un classement selon des **catégories justes et pertinentes**. Cela suppose une très bonne connaissance de la grammaire. Ainsi, pour chaque question possible touchant la nature ou la fonction des mots, il existe un plan théorique possible. Ensuite, l'extrait sélectionné ne présente sans doute pas tous les aspects possibles de la question ; la conclusion pourra faire remarquer ces manques.

Un classement juste des occurrences. Les erreurs grossières sont sévèrement sanctionnées. Un classement de la majorité des occurrences : si les occurrences sont peu nombreuses, c'est l'exhaustivité du relevé qui apportera la totalité des points. En revanche, si le relevé est très long, le correcteur cherche à ce que la **majorité** des occurrences soient repérées. Mais le candidat ne doit pas pour autant relâcher sa vigilance : il y a toujours une ou deux formes qu'on ne pardonne pas au candidat d'avoir laissées passer !

L'esprit critique et l'honnêteté sont également appréciés : ainsi, face à un doute, face à un cas litigieux, n'hésitez pas à mettre en discussion le phénomène grammatical. Par exemple, telle proposition relative est-elle plutôt explicative ou déterminative ? Si le doute est justifié, posez les termes du débat en rappelant les définitions des deux possibilités et en analysant de la façon la plus fine possible le cas posé. Si tout ce travail est fait, on ne vous en voudra pas de ne pas savoir trancher.

QCM d'entraînement : connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques

» Questions

- Grammaire

1. Quelle est la nature des mots soulignés dans la phrase ci-dessous ?

Celui qui ne possède que quelques livres est déjà riche.

- ☐ a) Des conjonctions de subordination
- ☐ b) Des pronoms relatifs
- ☐ c) Un pronom et un adverbe

2. Quelle est la nature de « fort » dans la phrase ci-dessous ?

Elles parlent trop fort.

- ☐ a) Adjectif
- ☐ b) Adverbe
- ☐ c) Préposition

3. Quelle est la nature de « quelque » dans la phrase ci-dessous ?

Cet athlète mesure quelque deux mètres.

- ☐ a) Adverbe
- ☐ b) Déterminant indéfini
- ☐ c) Déterminant numéral

4. Concernant le sujet d'un verbe, quelle affirmation est juste ?

- ☐ a) Le sujet accomplit toujours l'action indiquée par le verbe.
- ☐ b) Le sujet s'accorde toujours avec le verbe.
- ☐ c) Le sujet se place toujours avant le verbe.

5. Quelle est la nature de l'élément souligné ?

Il a emprunté le livre dont je lui ai parlé.

- ☐ a) Une proposition subordonnée relative
- ☐ b) Une proposition subordonnée conjonctive
- ☐ c) Une expansion du nom

6. Quelle est la fonction de « puissante » ?

Sa voiture est puissante.

- ☐ a) COD du verbe « être »
- ☐ b) Attribut du sujet « voiture »
- ☐ c) Complément circonstanciel de manière (CCM)

7. Quelle est la fonction du groupe « à Paris » ?
Il travaille à Paris.
☐ a) CC de lieu
☐ b) Complément essentiel du verbe
☐ c) Adverbe
8. Quelle est la fonction du groupe « à Paris » ?
Il habite à Paris.
☐ a) CC de lieu
☐ b) Complément essentiel du verbe
☐ c) Adverbe
9. À quoi sert le groupe souligné ?
Il est prêt pour l'entrée en sixième.
☐ a) À préciser le but
☐ b) À compléter l'adjectif « prêt »
☐ c) À compléter le verbe
10. Quel est le temps du verbe souligné ?
Après qu'il eut pris son billet, il courut vers son train.
☐ a) Passé composé du subjonctif
☐ b) Imparfait du subjonctif
☐ c) Passé antérieur de l'indicatif
11. À quel temps est conjugué le verbe souligné dans ce vers de Victor Hugo ?
Je ne puis demeurer loin de toi plus longtemps.
☐ a) Passé simple de l'indicatif
☐ b) Présent du subjonctif
☐ c) Présent de l'indicatif
12. À quel temps est conjugué le verbe souligné ?
Il faut que j'y envoie ma fille.
☐ a) Présent de l'indicatif
☐ b) Passé simple de l'indicatif
☐ c) Présent du subjonctif
13. Quelle est la valeur du présent de l'indicatif dans la réplique suivante ?
Je vous donne pour don, poursuit la fée, qu'à chaque parole que vous direz, il vous sortira de la bouche ou une fleur, ou une pierre précieuse.
☐ a) Présent de narration
☐ b) Présent d'énonciation
☐ c) Présent performatif

Les épreuves d'admissibilité

14. Combien y a-t-il de propositions dans cette phrase ?

Arrivé à la porte, il a continué son chemin sans se retourner.

- ☐ a) 1
- ☐ b) 2
- ☐ c) 3

15. Il court, car il a peur de rater son train.

Cette phrase comporte :

- ☐ a) deux propositions indépendantes.
- ☐ b) deux propositions coordonnées et une proposition subordonnée infinitive.
- ☐ c) deux propositions subordonnées.

16. Il court, car il a peur de rater son train, mais il devrait faire attention s'il ne veut pas avoir un accident.

Dans cette phrase, on trouve l'expression :

- ☐ a) du but, du temps, de la condition.
- ☐ b) de la cause, de l'opposition, de la condition.
- ☐ c) de la cause, de l'opposition, de la conséquence.

17. Quelle est la valeur du temps du verbe souligné ?

Il aimait lire son journal à la lueur du jour.

- ☐ a) L'aspect accompli
- ☐ b) La description
- ☐ c) L'habitude

18. Quelle est la visée de cette phrase ?

Vous allez arrêter de vous chamailler.

- ☐ a) C'est une question.
- ☐ b) C'est une affirmation.
- ☐ c) C'est une injonction.

19. Quelle est la visée de cette phrase ?

Vous pouvez commencer la partie.

- ☐ a) C'est une question.
- ☐ b) C'est une affirmation.
- ☐ c) C'est une injonction.

20. Que prouvent ces deux phrases ?

Il commande une glace au café. / Il commande une glace, au café.

- ☐ a) Qu'il n'y a pas de règle pour ponctuer une phrase
- ☐ b) Que la ponctuation est inutile
- ☐ c) Que la ponctuation participe au sens d'une phrase

- Syntaxe

21. Sélectionnez la phrase correcte.

- ☐ a) Tu sortiras après que ton père ait appelé.
- ☐ b) Tu sortiras après que ton père aura appelé.
- ☐ c) Tu sortiras après que ton père appelle.

22. Sélectionnez la phrase correcte.

- ☐ a) Malade depuis cinq jours, le médecin a prescrit à l'enseignant un arrêt de travail.
- ☐ b) Parvenus au sommet, le public attend les coureurs pour les acclamer.
- ☐ c) Courageuse, la jeune fille s'est lancée dans une course en solitaire.

23. Sélectionnez la phrase correcte.

- ☐ a) C'est de cet enjeu dont il sera question dans ce rapport.
- ☐ b) C'est de cet enjeu qu'il sera question dans ce rapport.
- ☐ c) C'est cet enjeu dont il sera question.

24. Quelle est l'erreur dans la phrase suivante ?

L'école accueille et s'occupe des enfants de 3 à 16 ans.

- ☐ a) Les verbes sont mal construits.
- ☐ b) Le premier verbe est mal orthographié.
- ☐ c) Il y a coordination de deux verbes à la structure différente.

25. Quelle est la phrase correcte ?

- ☐ a) Votre travail a palié à ce manque.
- ☐ b) Votre travail a pallié à ce manque.
- ☐ c) Votre travail a pallié ce manque.

26. Sélectionnez la phrase correcte.

- ☐ a) L'école maternelle devrait être un lieu où les activités ludiques y occupent une place prépondérante.
- ☐ b) L'école maternelle devrait être un lieu ou les activités ludiques occupent une place prépondérante.
- ☐ c) L'école maternelle devrait être un lieu où les activités ludiques occupent une place prépondérante.

27. Quelle est l'erreur dans cette phrase ?

Le nouveau directeur des accueils de loisirs et des activités périscolaires, propose des changements importants.

- ☐ a) Une erreur d'accord
- ☐ b) Une erreur de ponctuation
- ☐ c) Une erreur de construction syntaxique

28. Quel problème pose cette phrase ?

L'équipe de nuit a remis les comptes rendus de visite des malades. Ils étaient tous très fiers de leur travail.

- ☐ a) Une erreur d'accord
- ☐ b) Une erreur de ponctuation
- ☐ c) Une erreur de construction syntaxique

29. Quelle est la phrase correcte ?

- ☐ a) Ce jour-là, je passais chez lui lorsque je pensais soudain que c'était trop tard.
- ☐ b) Ce jour-là, je passais chez lui lorsque je pensai soudain que c'était trop tard.
- ☐ c) Ce jour-là, je passai chez lui lorsque je pensai soudain que c'était trop tard.

30. Quelle est la phrase correcte ?

- ☐ a) Nous cherchons à comprendre de quelle manière le personnage construit-il sa personnalité.
- ☐ b) Nous cherchons à comprendre de quelle manière le personnage construit-il sa personnalité ?
- ☐ c) Nous cherchons à comprendre de quelle manière le personnage construit sa personnalité.

31. Quelle est la nature de l'élément souligné ?

Il ignore quel est le chemin le plus court.

- ☐ a) Une proposition subordonnée relative
- ☐ b) Une proposition subordonnée interrogative indirecte
- ☐ c) Une proposition conjonctive

32. Dans la phrase suivante, à quoi est employée la subordonnée soulignée ?

Les parents, qui sont mécontents, ont occupé l'école.

- ☐ a) À identifier de quels parents on parle
- ☐ b) À expliquer pourquoi les parents occupent l'école
- ☐ c) À insister sur le sujet

33. Dans la phrase suivante, à quoi est employée la subordonnée soulignée ?

Les enfants qui mangent à la cantine, vous pouvez sortir !

- ☐ a) À identifier de quels enfants on parle
- ☐ b) À expliquer l'action portée par le verbe
- ☐ c) À insister sur le sujet

34. Comment peut-on définir ceci :

Silence !

- ☐ a) C'est un mot exclamatif.
- ☐ b) C'est une phrase injonctive.
- ☐ c) C'est un groupe nominal.

35. Pourquoi le sujet souligné est-il placé derrière le verbe dans la phrase suivante ?
Il attend que vienne sa sœur.
- ☐ a) Parce qu'il s'agit d'une proposition subordonnée
 - ☐ b) C'est le verbe « attendre » qui rend cela obligatoire
 - ☐ c) C'est un choix stylistique, il pourrait être devant
36. Quelle est l'utilité de l'adverbe « ne » dans cette phrase ?
Il craignait que sa mère ne vienne en retard.
- ☐ a) Il exprime la négation.
 - ☐ b) C'est un mot « en plus » ; il ne sert à rien.
 - ☐ c) Il exprime une certitude.
37. Quel est le rapport logique qui s'exprime d'une proposition de la phrase à l'autre ?
Il s'habille de telle sorte que tout le monde le remarque.
- ☐ a) Le but
 - ☐ b) La cause
 - ☐ c) La conséquence
38. Quel est l'énoncé qui exprime un rapport de concession ?
- ☐ a) Il sort sans parapluie bien qu'il pleuve.
 - ☐ b) Il sort sans parapluie tandis qu'il pleut.
 - ☐ c) Il sort sans parapluie et il pleut.
39. Quel est le rapport logico-sémantique exprimé ici ?
Même si tu revenais, rien ne changerait.
- ☐ a) La conséquence
 - ☐ b) La cause
 - ☐ c) La condition
40. Quel est l'énoncé qui exprime une comparaison ?
- ☐ a) Comme il est venu, cela facilite les échanges.
 - ☐ b) Son regard est pareil à celui des statues.
 - ☐ c) Puisque c'est mon frère, je vais suivre son exemple.
- Orthographe
41. Quelle est la phrase correcte ?
- ☐ a) Il lui faut d'avantage de ressources.
 - ☐ b) Il lui faut d'avantages de ressources.
 - ☐ c) Il lui faut davantage de ressources.

42. Quel est le groupe nominal qui ne comporte pas d'erreur ?
- ☐ a) Un héro ordinaire
 - ☐ b) Un mélange subtil
 - ☐ c) Un travail facil
43. « Bureau » peut désigner un meuble, un lieu ou un espace virtuel dans un ordinateur.
- ☐ a) Il s'agit de plusieurs mots différents.
 - ☐ b) Il s'agit de plusieurs homonymes.
 - ☐ c) Il s'agit d'un seul et même mot, qui présente plusieurs sens.
44. Quelle est la phrase correcte ?
- ☐ a) Ils vivèrent heureux et eurent beaucoup d'enfants.
 - ☐ b) Ils vivèrent heureux et urent beaucoup d'enfants.
 - ☐ c) Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants.
45. Quelle est la phrase correcte ?
- ☐ a) Avant qu'il vienne te chercher, tu devras avoir rangé tes affaires.
 - ☐ b) Avant qu'il ne vienne te chercher, tu devras avoir rangé tes affaires.
 - ☐ c) Avant qu'il vient te chercher, tu devras avoir rangé tes affaires.
46. Quelle est la phrase correcte ?
- ☐ a) Nous vous avons donné notre impression. Quelle est la votre ?
 - ☐ b) Nous vous avons donné notre impression. Quelle est la vôtre ?
 - ☐ c) Nous vous avons donnée notre impression. Quelle est la vôtre ?
47. Regarder un film sous-titré est toujours un peu plus...
- ☐ a) fatigant.
 - ☐ b) fatiguant.
 - ☐ c) fatigants.
48. L'avocat a développé...
- ☐ a) des arguments convaincants.
 - ☐ b) des arguments convainquant.
 - ☐ c) des arguments convainquants.
49. Quelle est la bonne orthographe pour cet adverbe ?
- ☐ a) Apparament
 - ☐ b) Apparamment
 - ☐ c) Apparemmment
50. Quel est l'énoncé correctement orthographié ?
- ☐ a) Quoiqu'il en dise, son voisin est fou.
 - ☐ b) Son avis est important, quoi que complexe.
 - ☐ c) Quoi que tu fasses, on te le reprochera.

51. Les élèves souhaitent que leurs parents... bien le spectacle.
- ☐ a) voient
 - ☐ b) voyent
 - ☐ c) voie
52. Quelle est l'orthographe exacte ?
- ☐ a) Les chanteuses se sont faits photographier à la sortie du concert.
 - ☐ b) Les chanteuses se sont fait photographier à la sortie du concert.
 - ☐ c) Les chanteuses se sont faites photographier à la sortie du concert.
53. Les rois de France...
- ☐ a) se sont succédés pendant des générations.
 - ☐ b) se sont succédé pendant des générations.
 - ☐ c) ce sont succédés pendant des générations.
54. Avec quel mot s'accorde le participe « créée » dans la phrase suivante ?
Elle est très fière de l'entreprise qu'elle a créée.
- ☐ a) Elle
 - ☐ b) L'entreprise
 - ☐ c) Qu'
55. Quelle est la série de mots justement orthographiés ?
- ☐ a) Un héros – un souci – un déni
 - ☐ b) Un héro – un plis – un déni
 - ☐ c) Un soucis – un pli – un oublie
56. À quoi sert l'accent circonflexe dans « forêt » ?
- ☐ a) Il modifie la prononciation du [e] en l'ouvrant.
 - ☐ b) Il remplace une lettre disparue.
 - ☐ c) Il ne sert à rien.
57. À quoi sert l'accent circonflexe dans « Il a dû partir » ?
- ☐ a) À le différencier de ses homonymes
 - ☐ b) C'est un accent étymologique
 - ☐ c) Il ne sert à rien
58. Un gisement d'or est un gisement...
- ☐ a) orifère.
 - ☐ b) oriphère.
 - ☐ c) aurifère.
59. Ce texte est... de nostalgie.
- ☐ a) emprunt
 - ☐ b) empreint
 - ☐ c) en prein
60. Il vient récupérer son coffre, ... je ne sais pas où il est.
- ☐ a) hors
 - ☐ b) or
 - ☐ c) ores